

Le métier. Le conseiller en économie sociale familiale est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé.

Le CESF intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance.

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes. Ces compétences vont permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

Le CESF intervient de façon individuelle ou de façon collective lorsqu'il anime des groupes d'usagers ou quand il collabore avec des équipes pluridisciplinaires et pluri institutionnelles.

Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux de territoires, à partir du champ qui les concerne.

Conseiller en
économie sociale
familiale (CESF)



Domaines d'activités. Le CESF exerce dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires...

Conseiller en économie sociale familiale

Diplôme d'Etat de niveau III / Formation sur 1 an / à Montpellier

Pour candidater

Conditions d'accès

Pour être candidat au CESF il faut :

- soit être titulaire du BTS ESF
- soit être en formation BTS ESF sous réserve de l'obtention lors de l'entrée en formation
- soit être titulaire du DUT "Carrière sociales"
- soit être titulaire du diplôme d'Etat "Assistant de service social"
- soit être titulaire du diplôme d'Etat "Educateur spécialisé"
- soit être titulaire du diplôme d'Etat "Educateur technique spécialisé"
- soit être titulaire du diplôme d'Etat "Educateur de jeunes enfants"

Calendrier (*)

Inscription > janvier / mars
Epreuves écrites > mai
Epreuves orales > juin
Rentrée > septembre

(*) Uniquement pour les candidats qui n'ont pas effectué le BTS ESF à l'IRTS-LR.

Une formation théorique et pratique

> 520 heures de formation théorique :
réparties en 4 domaines de compétences (DC).

- DC1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne (140 h.)
- DC 2 : Intervention sociale (250 h.)
- DC 3 : Communication professionnelle (40 h.)
- DC 4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles (90 h.)

+ LVE (langue vivante étrangère) : 20 h

> 16 semaines de formation pratique (560 h.)

Le stage professionnel doit être effectué auprès d'un conseiller en économie sociale familiale sur un ou deux sites qualifiants.

Ce diplôme est délivré par le ministère de l'Education nationale.
Cette formation est définie par l'arrêté du 1er septembre 2009.
Elle est financée par le Conseil régional du Languedoc-Roussillon.

Statut étudiant : carte d'étudiant, bourse possible sous conditions de ressources...

+ d'infos

www.irts-lr.fr

04 67 07 02 41 / beatrice.cussigh@irts-lr.fr

> Téléchargement du dossier d'inscription.

> Toutes les infos nécessaires actualisées (dates, procédures, frais de sélection, d'inscription et de scolarité, résultats...).

> Modalités particulières (VAE).

> Autres : compléments d'infos sur le métier, annales du concours, vie étudiante...

+ d'infos